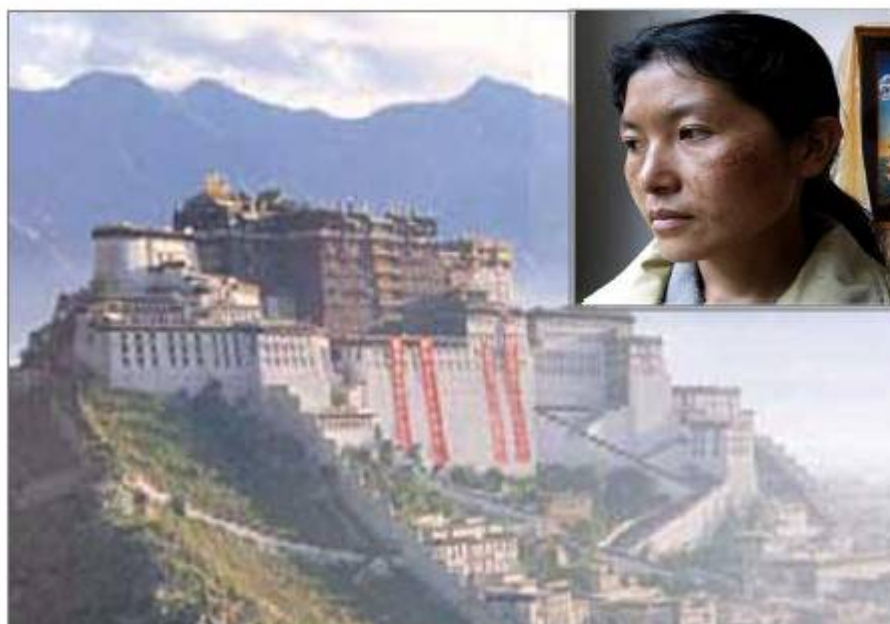


L'ASSOCIATION « TIBET-LES ENFANTS DE L'ESPOIR »
PRESENTE



PRISONNIERE A LHASA

UN FILM DE MARIE LOUVILLE

SAMEDI 13 MARS - 20H30

Projection suivie d'un débat : « LE TIBET AUJOURD'HUI »

Avec la réalisatrice et Thupten Gyatso, président de la communauté tibétaine de France



SALLE BRETAGNE

23, rue Villebois-Mareuil, Nantes

Accès : Tram ligne 3 - arrêt Poitou (Quartier St Pasquier)

Entrée 7€ - Pas de réservation, billetterie sur place dès 20h

Association Tibet-Les Enfants de l'Espoir

2, rue de Pilleux
44100 Nantes



Tél : 02 40 73 02 99

www.tibet-enfants-espoir.org

Marie LOUVILLE
Journaliste, grand reporter, spécialiste du Tibet.

Depuis 1987, elle a réalisé de nombreux reportages et films sur le Tibet:

- o « *L'armée des Ombres* », sur la résistance des Tibétains
- o « *J'ai 6 ans et je suis Tibétain* », sur le jeune Panchen Lama
- o « *L'évasion du Dalaï Lama* », sur le périple du Dalaï Lama quand il a quitté le Tibet pour se réfugier en Inde
- o « *Les trottoirs de Lhasa* », sur la prostitution et plus récemment en 2007 « *Un train sur le toit du Monde* », puis en 2008 « *Avoir 20 ans à Lhasa* ».

Ainsi qu'un recueil de ses voyages et de ses photographies depuis 20 ans sur le Tibet : « *Tibet, chemins de liberté* ».

Le film « Prisonnière à Lhasa »,

Diffusé en 2006, il raconte l'histoire de Ngawang Sangdrol et des conditions très particulières de sa libération. Jeune tibétaine, elle se retrouve emprisonnée à 11 ans à la suite de manifestations pacifiques en faveur du Tibet. Tandis qu'au fil des années sa condamnation s'alourdit (elle ne devait être libérée qu'en 2014), des tractations secrètes se déroulent entre les Etats-Unis et la Chine pour sa libération, tractations auxquelles l'intervention de l'homme d'affaires américain John Kamm met un point final. Sortie de prison en 2002, Ngawang Sangdrol part pour les Etats-Unis en 2003.

Réalisé à partir de témoignages exceptionnels, en particulier celui de Ngawang Sangdrol et ceux de ses compagnes de cellule, s'appuyant sur des images d'une grande valeur documentaire (notamment celles des centres de détention), le film évoque l'enfer de la prison, le courage exemplaire et la force inébranlable de ces femmes.

Il nous montre aussi comment certains hommes d'affaires occidentaux parviennent à dialoguer avec les autorités chinoises pour obtenir la libération des prisonniers politiques...

THUPTEN GYATSO
Président la communauté tibétaine de France depuis 2003.

Cette communauté regroupe environ 400 Tibétains résidant en France. Elle apporte aides et conseils à ses membres et organise des journées tibétaines permettant de mieux faire connaître le Tibet. Pour la commémoration du 10 Mars 1959, chaque année son président adresse un message à tous, Tibétains et Français :

« A l'occasion du 10 Mars 2010, tous les compatriotes tibétains de France avec les amis du Tibet, allons envoyer à la Chine populaire le message suivant, à savoir que nous sommes toujours debout et déterminés à mener le combat pour la liberté du peuple tibétain. »

(extrait du message de Thupten Gyatso du 09/02/2010 : « Historique du 10 mars »)

TIBET : 60 ANS D'OCCUPATION



1950 : invasion du Tibet oriental par l'armée chinoise.

1952 : colonisation intensive et brutale. La résistance s'organise.

10 mars 1959 : soulèvement populaire à Lhassa, suivi d'une sanglante répression.
Exil du Dalaï Lama en Inde du nord.

2010

- une chape de plomb est tombée sur les Tibétains.
- les informations filtrent à grand-peine.
- les libertés sont bafouées et la répression se renforce.
- l'accès à l'éducation est quasi impossible car trop coûteuse
- le marché de l'emploi est réservé aux colons chinois
- tout ce qui représente l'identité tibétaine est menacé de disparaître : la langue, les arts, la médecine et la tradition spirituelle.
- l'exploitation massive des richesses naturelles fragilise l'environnement.

*Minoritaire dans son propre pays,
bâillonné, entravé,
le peuple tibétain résiste toujours.*



AIDONS-LE
avant qu'il ne soit trop tard



Que faire pour le TIBET ?

Participez aux actions proposées par les associations :

- en vous informant et en informant votre entourage.
- en soutenant des projets humanitaires.
- en parrainant des enfants, des personnes âgées en exil, des prisonniers politiques.
- en intervenant auprès de vos élus et auprès des autorités chinoises par des lettres ou des pétitions, pour que les Droits de l'Homme soient respectés au Tibet.

Pour en savoir davantage, vous pouvez vous adresser aux associations présentes aujourd'hui :

- Amnesty International
- La Ligue des Droits de l'Homme
- Solhimal
- A.E.T.
- Tibet - les Enfants de l'Espoir

Ou consulter le site : www.tibet-info.net

*« Tant qu'on parlera du Tibet, le Tibet existera »
Tenzin Gyatso - XIVème Dalaï Lama*



Association Tibet - Les Enfants de l'Espoir
2, rue de Pilleux
44100 Nantes

Tél. : 02 40 73 02 99

www.tibet-enfants-espoir.org

